

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	10 h. 33 ^m — 11 h. 22 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.	
5 » 10 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 ^m — 11 h. 22 ^m soir.	4 » 39 » »	2 » 48 » soir.	
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »				

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivé à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 21 Janvier.

Nous sommes heureux de lire les lignes suivantes dans le Temps :

On peut constater un notable apaisement. Le sentiment de la gauche républicaine est accusé dans le sens du maintien du cabinet, pour le cas où M. Dufaure ferait lundi des déclarations assez nettes pour corriger l'effet de son programme.

On considère comme certain que si le garde des sceaux tient un langage satisfaisant, il obtiendra la majorité.

Le Temps publie également un important article dont voici quelques extraits :

Nous devons constater que les esprits les plus déconcertés par la médiocre rédaction du programme ministériel reprennent peu à peu leur équilibre : juger et condamner sur une déclaration plus ou moins réussie le cabinet qui nous a tirés, il y a un an à peine, de la plus redoutable des crises, et qui nous a valu, il y a une semaine au plus, l'admirable succès des élections sénatoriales, c'était en effet aller un peu bien vite. La victoire aujourd'hui complète de nos idées et de nos hommes ne nous dispense ni de gratitude, ni surtout de prévoyance ; rappelons-nous le chemin parcouru depuis le 16 mai, depuis le 14 octobre, depuis le 14 décembre : le chef de l'Etat ramené à la vérité, à l'honneur, par l'ascendant incomparable de M. le garde des sceaux ; ce message présidentiel qui restera non-seulement comme une date historique, mais encore comme le résumé lapidaire de la véritable doctrine constitutionnelle ; cette œuvre de réparation et de pacification, poursuivie sous les yeux de l'Europe venue tout entière au rendez-vous cordial que le gouvernement de la République française lui avait donné ; l'opinion satisfaite au-dedans, rassurée au dehors ; une nation forçant l'estime et désarmant les défiances de ses voisins : quel paradoxe, mais quelle réalité ! Cette réalité-là, nous la devons sans doute au pays, à sa fermeté, à sa patience, mais ne la devons-nous pas aussi aux ministres qui le représentent encore ? De quel droit refuserions-nous donc à M. Dufaure et à ses collègues le bénéfice de cette année bénié ?

Pour sacrifier de gaieté de cœur toute la force morale, toute la solidité matérielle que la présence de M. Dufaure prête au gouvernement de la République ; pour faire bon marché de la robuste confiance que ce vieux parlementaire inspire à la moyenne de la nation, il faudrait des raisons décisives pour le pays comme pour le Parlement. Il faudrait que M. le président du conseil, si souvent à la tête de la partie sage de l'opinion, s'avisât tout à coup de lui tourner le dos ; qu'il restât sourd aux représentations respectueuses, mais fermes de ses meilleurs amis ; qu'il niât, par exemple, une vérité reconnue et proclamée par les hommes les plus modérés de son parti, nous voulons dire la nécessité de confier désormais l'administration de la République à des mains républicaines.

Nous n'avons pas craint d'insister sur la grave responsabilité que pourrait encourir la Chambre en renversant gratuitement un homme de la surface de M. Dufaure ; nous n'hésitons pas davantage à mettre en relief la responsabilité plus grave encore qui incomberait à M. le président du conseil s'il poussait la gauche à une pareille extrémité.

La République française insiste, au contraire, afin d'obtenir des gages certains pour l'avenir. Ce qui la préoccupe le plus, c'est la question du personnel. Elle prévoit que le gouvernement doit passer en d'autres mains, et se composer de l'union des gauches.

La même idée est exprimée par le Siècle :

Le nouveau ministère pour représenter réellement la majorité au pouvoir, devrait y porter l'union des groupes de la gauche. Un cabinet ainsi

formé assurerait la cohésion de cette majorité. Ajoutons qu'il suffit d'une heure pour le constituer.

L'Évènement est encore plus formel :

Pourquoi le ministère prochain, imminent, ne serait-il pas, comme le comité de Dix-Huit, choisi parmi les quatre Gauches, en admettant pour base si l'on veut, la proportion numérique de chaque groupe ?

Un tel cabinet serait assuré de vivre et de conduire à son terme la législation actuelle, en accomplissant une partie du programme que la Révolution française a laissé inachevé.

Le National, organe très accentué du ministère, attaque vivement la politique de ces trois journaux. Il termine ainsi son article :

Si les modérés ont fait leur temps, qu'ils s'en aillent, entiers, honorés, représentant une politique qui aura peut-être son moment et qui reviendra avec son personnel grandi par la retraite.

Si les radicaux sont l'expression du vœu du pays, qu'ils prennent le pouvoir, franchement, complètement, avec M. Gambetta pour chef.

Voici maintenant l'opinion plus calme du Journal des Débats :

Relisons ce programme que la France lit en ce moment sur tous les murs de ses édifices publics. Jamais, nous osons l'affirmer, jamais programme de réformes aussi nombreuses, aussi bien entendues, aussi bien étudiées, n'a été présenté à un Parlement à l'ouverture de sa session. Il y aurait là dans un autre temps ou dans un autre pays, de quoi défrayer l'imagination parlementaire pour plusieurs années. La Chambre trouve qu'on ne promet pas assez. Nous craignons que le pays n'ait une impression contraire et qu'il ne se dise : Voilà qui est bien, mais qui sera long ! A l'œuvre, donc ! Tel est le cri qui devrait sortir de toutes les poitrines. Tel est certainement le désir du pays, si nettement exprimé par le scrutin du 5 janvier. Si le ministère, comme nous l'espérons toujours, est maintenu, le pays rassuré saura ce qu'il doit attendre. S'il est remplacé, le pays commencera à ne plus rien comprendre à l'avenir qu'on lui prépare.

Au moment où les renseignements qui précèdent sont livrés à l'impression, la grave discussion ministérielle a commencé à Versailles. (Voir plus loin aux Dernières nouvelles).

Réunion du centre gauche du Sénat.

Le centre gauche du Sénat s'est réuni samedi et a procédé au renouvellement de son bureau.

Il a élu : M. Feray, président ; MM. Corne et Robert de Massy, vice-présidents ; MM. Honoré et Gustave Denis, secrétaires ; M. Dauphinot, questeur.

MM. Calmon, Bertauld et le comte Rampon forment le comité directeur.

En prenant possession du fauteuil de la présidence, M. Feray a prononcé le discours suivant :

Messieurs et chers collègues,

En appelant à l'honneur de vous présider un de vos collègues qui, dans l'Assemblée nationale, a contribué à la fondation du centre gauche, vous avez voulu montrer que vous revendiquiez comme un glorieux héritage les actes de cette réunion politique. Vous avez voulu montrer que ces sentiments de modération, de fermeté, de dévouement au pays, de respect pour la volonté nationale, formé d'hommes honorables et indépendants que leurs antécédents n'appelaient point vers la République, mais qui n'en méritent pas moins le titre

de bons citoyens, ne tarda pas à reconnaître, à l'exemple de l'illustre M. Thiers, que la forme républicaine était la seule sous laquelle la France divisée par tant de partis pouvait espérer se relever et voir, après tant de malheurs, luire une ère nouvelle, des jours de paix et de prospérité.

Une fois que cette conviction se fut emparée du centre gauche, toutes ses pensées, tous ses efforts furent dirigés vers l'établissement du gouvernement républicain ; il travailla sans relâche pour la République, qui, étant le gouvernement de fait, devient le gouvernement de droit.

A cette tâche glorieuse, combien ont succombé de nos chefs les plus aimés et les plus respectés :

Charles Rivet qui, par sa haute capacité et l'honorabilité de son caractère, exerçait une si grande influence sur nos décisions ; Ricard, à peine connu avant 1870, et dont, six ans après la mort fut un deuil public ; Casimir Perier, digne fils du grand ministre de Louis-Philippe, et sur qui la France fondait tant d'espérances.

Messieurs et chers collègues, vous qui avez fait partie du centre gauche à l'Assemblée nationale et que nous sommes si heureux de revoir parmi nous, et vous aussi qui venez aujourd'hui vous joindre à nous pour travailler en commun au bien du pays, j'ai pensé que tous vous me sauriez gré d'avoir rendu hommage à tous ces grands citoyens, l'honneur non-seulement de notre groupe politique, mais de la France entière.

Fidèles à leurs traditions, animés par leur exemple, dans les moments les plus difficiles, nous n'avons jamais perdu courage ; nous sentions que le pays était avec nous. Le 24 mai, le 16 mai nous ont trouvés à notre poste, invincibles par notre fermeté et notre modération ; aux illégalités dont ne se sont pas fait faute ces ministères néfastes, nous avons répondu par le respect des lois. Toutefois, messieurs et chers collègues, ne regrettons pas ces dures épreuves ; c'est à elles que nous devons les sentiments d'estime, de confiance, qui ont créé entre les gauches de l'Assemblée nationale d'abord, entre les gauches sénatoriales ensuite, cette union indissoluble à laquelle nous devons l'établissement de la République.

Au 5 janvier, le pays consulté a voté en masse pour les républicains, parce qu'il est convaincu que la République, qui n'est pas sortie de la modération lorsque son existence était en jeu, sera sage et modérée en raison même de sa force. Les élections du 5 janvier ont assuré l'ordre dans le gouvernement et la paix dans le pays ; le désaccord avait lieu entre le ministère et le Sénat, ce désaccord n'existe plus ; l'harmonie sera rétablie sans que le Sénat aliène en rien son indépendance. Le résultat des élections a été de substituer une Chambre de contrôle à une Chambre de conflit.

L'esprit du Sénat sera toujours aussi conservateur, mais il sera républicain.

La France veut l'ordre et la liberté, elle veut la sécurité et la stabilité : ces biens si chers, indispensables à son existence, le Sénat est fermement décidé à les lui maintenir.

Quant au ministère, qui est composé d'hommes dévoués à la République, n'ayant plus désormais devant lui au Sénat une majorité hostile, devenu libre dans son allure, comme l'a si bien dit mon honorable prédécesseur, M. Calmon, le 13 janvier, dans la réunion plénière des gauches sénatoriales, il lui sera permis d'avoir cette unité, cette fermeté de direction et d'action qui doivent être le propre d'un cabinet solidaire et responsable, et dans cette voie il aura notre concours le plus sympathique.

On lit dans le Temps :

La France est vraiment un pays merveilleux au point de vue fiscal. Chaque année marque pour elle de nouveaux progrès dans le produit de ses impôts. Les évaluations ont beau se hausser au niveau des résultats précédemment acquis, la réalité les dépasse, et le contribuable ne parait pas faiblir un instant sous la charge croissante qu'il supporte.

L'année 1878 n'a pas démenti la loi habituelle du développement de nos revenus.

Nos impôts et revenus indirects avaient été estimés devoir produire 1 milliard 963 millions, en dehors du rendement des postes et télégraphes que l'abaissement des taxes doit faire étudier séparément. En ajoutant à cette somme 10 millions, pour tenir compte des augmentations exceptionnelles dues à l'influence de l'Exposition, on devait arriver à un produit total de 1 milliard 973 millions : l'Etat a perçu 2 milliards 36 millions. Ainsi la plus-value, réalisée sur ce groupe d'impôts, n'est pas inférieure à 63 millions.

Veut-on, au lieu des prévisions budgétaires, prendre pour terme de comparaison les résultats correspondants de l'exercice 1877 ? L'amélioration obtenue d'une année à l'autre est encore plus sensible. Les produits de 1877 avaient atteint 1,948 millions, déduction faite des sommes que la suppression des droits sur les savons et sur la petite vitesse n'a plus permis d'encaisser en 1878. L'exercice dernier ayant donné 2 milliards 36 millions, l'accroissement qu'il présente sur l'année précédente monte à 88 millions. Que l'on en retranche, pour se tenir dans les limites d'un rapprochement rigoureusement exact, les dix millions que l'on doit attribuer à l'Exposition universelle, on n'en constate pas moins une augmentation finale de 78 millions.

Ainsi la plus-value est parfaitement réelle. Elle provient bien d'une progression de nos revenus, et non d'une cause artificielle comme le serait, par exemple, une modération inusitée des évaluations. Les contribuables ont payé non-seulement plus que les prévisions ne le demandaient, mais plus qu'ils n'avaient payé jusqu'ici. Et ce phénomène s'est manifesté par le seul concours des anciennes taxes, sans aucune création d'impôt nouveau.

Les résultats accusés par les contributions directes n'ont pas eu un caractère moins satisfaisant. Le montant des rôles de l'exercice 1878 ayant été fixé à 716 millions, les onze douzièmes échus au 30 novembre dernier impliquaient une rentrée de 656 millions 1/2. Or, les recouvrements ont atteint 688 millions 1/2, et l'anticipation de paiements a monté par suite, à 32 millions. A la fin de l'année 1877, l'anticipation correspondante n'était que de 30 millions 1/2. C'est dire si les habitudes de ponctualité qui caractérisent le contribuable français, ont laissé à désirer l'année dernière.

INFORMATIONS

Les prières publiques

A l'occasion de la rentrée des Chambres, des prières ont eu lieu dimanche dernier dans toutes les églises de la France.

A Versailles, la cérémonie a été célébrée dans la chapelle du Château. Le maréchal-président de la République, accompagné de MM. les généraux marquis d'Abzac et de Broye, y assistait avec quelques officiers de sa maison militaire.

M^{me} la duchesse de Magenta occupait une place réservée.

Le gouvernement était représenté par les ministres.

Des places étaient réservées aux bureaux des deux Chambres.

Dans toutes les églises de Paris, les prières ont été dites, avec solennité, à l'issue de la grand'messe.

Mais c'est à Notre-Dame que la cérémonie a eu plus d'éclat.

Bien avant midi, heure fixée pour la messe, les places du chœur et de la nef, ainsi que des bas-côtés étaient entièrement occupées. Disons tout de suite, que, grâce à l'ordre du gouverneur

de Paris, préservant que la cérémonie ait lieu avec la plus grande solennité, un grand nombre d'officiers de toutes armes s'étaient rendus à l'église métropolitaine.

La garde républicaine avait fourni un piquet d'honneur.

Tous les généraux de division, suivis de leur état-major, les généraux de brigade, les colonels, deux chefs de bataillon et d'escadron assistaient, en grande tenue à la cérémonie.

Le cardinal-archevêque de Paris officiait.

Avant que le *Veni Creator* fût entonné par la maîtrise de l'église, la musique de la 1^{re} légion de la garde républicaine a fait entendre une brillante symphonie.

La messe a été dite par M. l'abbé Leguillout, chanoine. Elle a été suivie du *Sub tuum* et du *Domine salvam Rempubliam*.

On remarquait aux places réservées : MM. le général Aymard, gouverneur de Paris et son brillant état-major, le général Filippi, commandant la place de Paris et des députations des diverses divisions composant l'armée de Paris ;

La cour de cassation, ayant à sa tête M. Mercier, premier président, Desjardins, Benoist, avocats généraux ;

La cour d'appel ; Premier président MM. de Larombière ; M. Ingarde de Lefberg, procureur général ;

Le tribunal civil, une députation du conseil d'Etat et de la cour des comptes, des membres du conseil municipal, avec M. Ferdinand Duval, préfet de la Seine, M. Albert Gigot, préfet de police, accompagné de M. Vergniaud, chef de cabinet ; le tribunal de commerce, ayant à sa tête M. Moreau, président, etc.

Le correspondant hollandais du *Journal des Débats* raconte l'incident suivant, qui s'est passé au moment du mariage du roi des Pays-Bas :

Un incident sur la nature duquel on n'est pas encore fixé a marqué le séjour du roi à Alroen. La police prussienne a mis la main sur un individu qui cherchait à se faufiler dans l'entourage même du roi. Arrêté et aussitôt questionné, il a déclaré vouloir parler Sa Majesté en personne et ne pouvoir confier qu'à elle seule ce qu'il avait à dire. Conduit sous bonne escorte à Enschédé, il a été remis aux autorités hollandaises qui lui ont fait subir un deuxième interrogatoire ; mais cet interrogatoire n'a pas plus abouti que le premier.

Au premier moment, on a cru avoir affaire à un fou ; mais il a fallu renoncer à cette hypothèse devant la netteté de ses réponses et la lucidité de la pensée. Cet individu est originaire de Delthaven, petit bourg situé à deux kilomètres environ de Rotterdam. La justice informe.

On annonce la mort d'une femme de grand caractère, Mme veuve Vassel, dont le fils, Eugène Vassel, officier au 9^e hussards, conspira toute sa vie pour le renversement de l'empire. Il fut enfermé pendant plusieurs années au fort Grégoire, à Oran, et traité avec tant d'inhumanité que la noble femme écrivit à Bonaparte

cette lettre qui faillit lui coûter cher :

« Mon fils, officier français, républicain comme moi, est traité par vos geôliers, à Oran, comme une bête fauve. Couché dans la boue, manquant d'air et de lumière, n'ayant pas de pain en suffisance, il meurt à petit feu ! Il serait plus généreux à vous de mettre un terme à ses souffrances.

« Je viens vous prier de faire tout de suite fusiller mon enfant ! Vengez-vous donc en empereur et n'agissez pas en tigre.

« Veuve VASSEL, 9, rue Lamandé. »

Grâce à l'intervention du maréchal Vaillant, la mère ne fut pas arrêtée et le prisonnier fut un peu mieux traité.

Eugène Vassel mourut peu de temps après des suites de la maladie contractée dans les prisons.

Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, vient d'adresser aux procureurs généraux une circulaire pour leur rappeler qu'il a institué au ministère de la justice un comité composé de magistrats, membres de l'Institut, dont la mission est de lui signaler les travaux des magistrats et aspirants à la magistrature qui lui paraissent les plus remarquables. Dans le courant des deux années qui viennent de s'écouler, l'examen du comité a porté sur 143 ouvrages qui lui ont été adressés directement et sur un certain nombre d'autres publications que ces membres se sont fait représenter. Ces résultats sont insuffisants ; le but que M. Dufaure s'est proposé n'est pas atteint aussi complètement qu'il l'eût désiré ; l'existence du comité n'est pas connue partout ; beaucoup de livres, de monographies, d'articles de revues ne sont pas signalés. La circulaire actuelle a pour but de rappeler que le comité fonctionne toujours et ne demande qu'à désigner à la justice du ministre tous les noms des plus méritants.

CHRONIQUE LOCALE

Des prières publiques à l'occasion de la rentrée des Chambres ont été célébrées dimanche, à quatre heures, dans l'église Cathédrale.

Les membres des tribunaux, les conseillers de préfecture, les professeurs de l'université, y assistaient en robe et en costume.

L'armée était représentée par un grand nombre d'officiers d'infanterie et de gendarmerie. On y remarquait également un personnel nombreux des administrations de l'Etat.

La musique du 7^e de ligne, alternant avec l'orgue, a fait entendre plusieurs mélodies.

Sur tout le parcours, les curieux en très grand nombre, attendaient le défilé des autorités civiles et militaires.

Révision des listes électorales.

La révision des listes électorales qui a lieu

chaque année est commencée, et nous croyons devoir rappeler le tableau des délais qui doivent être observés pour les diverses opérations de la révision, à partir d'aujourd'hui.

15 janvier, publication du tableau des rectifications, 1 jour.

Du 16 janvier au 4 février inclus, délai ouvert aux réclamations des électeurs, 20 jours.

Du 5 février au 9 inclus, délai pour les décisions des commissions chargées du jugement des réclamations, 5 jours.

Du 10 février au 12 inclus, délai pour les notifications des dernières décisions de ces commissions, 3 jours.

Du 13 février au 17 inclus, délai d'appel devant le juge de paix, 5 jours.

Du 18 février au 27 inclus, délai pour les décisions du juge de paix, 10 jours.

Le délai pour les notifications des décisions du juge de paix au maire et au préfet part de la décision intervenue et est de 3 jours francs.

Le 31 mars, clôture définitive des listes électorales.

M. Fiston, directeur des postes à Cahors, est nommé directeur des postes et télégraphes à Nevers.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Lycée de Cahors.

Mathématiques élémentaires.

Anglais. — 1^{er} Vasticar ; 2^e Castagné.

Allemand. — 1^{er} Vasticar ; 2^e Nouvelles.

Ordre du jour : Nouvelles ; Vasticar.

Mathématiques préparatoires.

Version latine. — 1^{er} Sentenac ; 2^e Gayet.

Ordre du jour : Gayet ; Pignet.

Philosophie.

Anglais. — 1^{er} Valat ; 2^e Combarieu.

Ordre du jour : Combarieu ; Ségol ; Valat ; Rigal-dies.

Rhétorique.

Anglais. — 1^{er} Raygasse ; 2^e Roche.

Allemand. — 1^{er} Calmeilles ; 2^e Peyrissac.

Ordre du jour : Prady ; Brugalières ; Parvieux.

Seconde.

Version latine. — 1^{er} Rossignol ; 2^e Gatorze.

Ordre du jour : Gatorze ; Rossignol.

Troisième.

Version latine. — 1^{er} Barriety ; 2^e Grenat.

Ordre du jour : Barriety ; Dulac.

Quatrième.

Thème latin. — 1^{er} Bénéch ; 2^e Mercié.

Ordre du jour : Tourrette, F. ; Tinel ; Bergon ; Maury, J. ; Bramel, J. ; Breil, L. ; Delbouis.

Cinquième.

Thème latin. — 1^{er} Prunières ; 2^e Teyssendier.

Ordre du jour : Arbouys ; Teyssendier.

Sixième.

Thème. — 1^{er} Laur ; 2^e Vioussens.

Ordre du jour : Bénéch, W. ; Cazaly, A. ; Laur ; Valat ; Vioussens ; Darquier ; Gaston, H.

Septième.

Français. — 1^{er} Denons ; 2^e Combes ;

Ordre du jour : Marbot ; Combes ; Denons ; Iehl ; Ganiayré.

Huitième.

Français. — 1^{er} Pouget ; 2^e Bénéch.
Ordre du jour : Sers ; Bénéch ; Crudy ; Manhiabal.

CLASSE PRIMAIRE. (1^{re} division.)

Calcul. — 1^{er} Gratacap ; 2^e Bris.

Ordre du jour : Gratacap ; Bonzerand, M. ; Tarrayre ; Vargues ; Bénéch.

2^e division.

Calcul. — Mendaille ; 2^e Bécays.

Ordre du jour : Bécays ; Mendaille.

3^e division.

Calcul. — 1^{er} Palame, G. ; 2^e Pinel, J.

Ordre du jour : Palame, G. ; Pinel, J. ; Bouyssou, L. ; Pignères ; Bonzerand.

4^e division.

Calcul. — 1^{er} Moutier, H. ; 2^e Lanteirès, P.

Ordre du jour : Moutier, H. ; Lanteirès, P. ; Aladel, V. ; Salomon, J.

Enseignement secondaire spécial.

(Année préparatoire.)

Orthographe. — 1^{er} Simonis ; 2^e Souleillou.

Ordre du jour : Simonis ; Souleillou ; Capmas.

1^{re} année

Orthographe. — 1^{er} Labro ; 2^e Buzenac.

Ordre du jour : Labro ; Combebias ; Besse ; Delmas.

2^e année.

Orthographe. — 1^{er} Gras ; 2^e Constanty.

Ordre du jour : Gras ; Constanty ; Cocula ; Cavarrac.

ORDRE DU JOUR DE L'ÉTUDE.

1^{re} division.

Bousquet ; Castagné ; Couture ; Mouréze ; Nouvelles ; Rulhe ; Auchier ; Barriétés ; Cassagne ; Cloup ; Combarieu ; Daynac ; Ségol ; Valat ; Calmeilles ; Lépine ; Prady.

2^e division.

Gatorze ; Juilhia ; Magimel ; Maratuech ; Martefon ; Rossignol ; Barriety ; Crudy ; Deleau ; Dulac ; Germain ; Grégoire ; Lescoul ; Bouloumié ; Cavarrac ; Vaurès ; Péliissié, Pagès ; Magot ; Dentraygues ; Constanty.

3^e division.

Bénéch, W. ; Laur ; Marbot ; Combebias ; Delpon.

4^e division.

Juilhia ; Périé ; Paillères ; Breil ; Duc ; Vioussens ; Fournié ; Sers ; Bénétre ; Jouclas ; Couderc ; Cros, E. ; Bouyssou, L.

On lit dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne*.

Jedi matin, vers cinq heures, un employé du chemin de fer a trouvé dans un angle extérieur de la gare de Villeneuve, une femme étendue sur le sol, baignée dans une mare de sang et blessée de deux coups de feu un sous le menton et l'autre vers la région du cœur. Un revolver était à côté d'elle chargé de plusieurs coups. Comme cette femme donnait encore signe de vie, M. le docteur Baldy du 11^e de ligne fut immédiatement appelé, lui donna les premiers soins et la fit ensuite transporter à l'hôpital, où après avoir repris connaissance elle a pu être interrogée. Elle a déclaré se nommer P. M. épouse C., âgée de 30 ans, habitant Toulouse ; par suite de chagrins intimes elle avait volontairement essayé de mettre fin à ses jours en se tirant plusieurs coups de revolver. Cette personne qui était à Montauban depuis

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

21 janvier 1879. (24)

Correspondance Littéraire AD. FAVRE.

LE

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU.

VII

LES SABLES.

— Son harem ! s'écria Henri de Villeneuve en se dressant et en interrompant Abou'l-Abbas.

— Oui, Malhoun-Khatoun est l'un des plus riches du pays ; vous le savez bien ?

— Son harem ! répéta Henri, comme si ce mot eût brûlé ses lèvres. Son harem !

Et, se levant avec un effort désespéré :

« Abou'l-Abbas ! s'écria-t-il, il faut partir ! Il faut nous rendre sur le champ à Damas ! Ce cheik est un monstre !... Mes armes ! mon cheval !... Partons ! »

Et Henri, la fièvre dans les regards, la fièvre dans les gestes, frémissait de tout son être et avait

retrouvé, par l'effet d'une surexcitation morale extraordinaire, les forces physiques que sa blessure lui avait fait perdre. Abou'l-Abbas s'était levé et lui avait pris la main.

« Oui, dit-il, nous allons partir ; oui, nous allons tout tenter pour arracher Victorine aux mains des Druses ; mais calmez-vous, monsieur Henri ! Victorine ne court en ce moment aucun péril sérieux. Si l'amour de Malhoun-Kathoun la menace, il est un autre amour qui la préserve, c'est celui de l'agah Osman-ben-Assah !

— Osman aime Victorine !

— Oui.

— Qui te l'a dit ?

— Je l'ai deviné.

— Cet ange entre deux démons ?

— Ces deux amours sont sa sauvegarde, vous dis-je, car l'un la défend contre l'autre. Le cheik et l'agah veilleront chacun sur le trésor qu'ils convoient tous deux. D'ailleurs les massacres des chrétiens occupent ardemment tous les Druses, et tant que ces massacres dureront, Victorine n'aura rien à redouter.

— Mais l'un de ces hommes peut tuer l'autre ! s'écria Henri ; les Orientaux procèdent-ils autrement que par le meurtre alors qu'une rivalité les sépare ?

— Cela est vrai !

— Et Victorine sera à la merci du vainqueur ! Peut-être y est-elle à cette heure ! Il faut partir, Abou'l-Abbas, il faut partir ! Si ces hommes refusent de nous accompagner, nous irons seuls, et la justice du ciel nous viendra en aide !

— Ces hommes nous accompagneront, répondit le chasseur de panthères, et ils nous aideront de

tous leurs efforts.

— A cheval ! alors : à cheval !

— A cheval ! » répéta Abou'l-Abbas en se tournant vers les Maronites.

Pour s'adresser aux hommes couchés près du premier puits, le chasseur de panthères s'était retourné. Il avait alors la face dans la direction du sud-est. Tandis que les Maronites se levaient avec empressement, les regards d'Abou'l-Abbas s'étaient dirigés machinalement vers l'horizon.

Tout à coup il tressaillit : ses yeux demeurèrent fixes, et une anxiété profonde put se lire sur son visage.

« A cheval ! à cheval ! cria-t-il.

— Qu'est-ce encore ? demanda Henri surpris par l'éclat de voix du chasseur de panthères.

— Le *khamzin* ! répondit Abou'l-Abbas en levant son bras dans le sud-est. Le vent du désert ! »

VIII

LE VENT DU DÉSERT.

Le ciel de pur et d'éthéré qu'il était, venait de se rembrunir subitement à l'horizon. C'était à peine si l'on percevait le disque du soleil. On voyait flotter, dans une colonne oblique d'atomes lumineux, une poussière impalpable ressemblant à un épais brouillard. Des nuages d'un jaune terne s'amassaient au sud-ouest, roulaient, s'étendaient, s'aplanissaient et se fixaient. Un bruit sourd retentissait au loin. Toute la nature prenait une teinte sinistre.

Khamzin siroco, simoun, trois dénominations différentes, selon les pays et les climats, pour un

même et terrible fléau : le vent du désert. Qui n'a pas éprouvé les effets de ces tempêtes instantanées, effrayantes, épouvantables, ne peut s'en faire une idée même approximative.

A la première bouffée du *khamzin* ou du *siroco*, un silence effrayant règne partout : et les mouvements de la vie cessent, les animaux se cachent et on n'entend que le bruit de l'ouragan. Les habitants des villes et des villages se réfugient à la hâte dans leurs maisons ou se jettent sur des divans ou sur des nattes, après avoir fermé portes et fenêtres, pour se garantir de la poussière fine et pénétrante que soulève le tourbillon.

Le Bédouin, si indifférent d'ordinaire aux vicissitudes de l'atmosphère, renforce à la hâte les piquets de sa tente, double les cordes, ferme hermétiquement les issues, s'enveloppe dans ses burnous, se couvre la bouche, et s'étend à plat ventre.

Le chameau est l'animal qui pressent de plus loin ces atteintes du vent du désert. Il s'arrête au premier symptôme, refuse d'avancer et creuse un trou dans le sable avec son pied afin d'y enfouir sa tête. Alors les caravanes s'arrêtent ; on range les chameaux en cercles, les jarrets enfoncés dans l'arène sablonneuse, la tête basse, la croupe au vent, serrés et appuyés les uns contre les autres. Les hommes se placent au centre et l'on attend ! Alors les rums les plus violents viennent se briser dans leur impuissance contre ce rempart animé ; les trombes roulent et se divisent sur ce dôme colossal et vivant, et le chameau a rendu un service de plus à l'habitant du désert !

(A suivre).

deux jours, était descendue à l'hôtel de l'Europe et c'est en quittant cet hôtel sous le prétexte de partir par le chemin de fer d'Orléans, qu'elle a mis à exécution le projet d'en finir avec la vie, formée par elle depuis quelque temps déjà.

Il paraît que les blessures, bien que graves, ne sont pas mortelles.

On lit dans le *Messenger de Toulouse* :

Avant-hier matin, vers cinq heures, un événement s'est produit à deux kilomètres environ de Castanet :

Deux contrebandiers de la pire espèce avaient depuis longtemps éveillé l'attention de la régie. En conséquence, deux employés de cette administration, qui avaient réquisitionné la brigade de gendarmerie, s'étaient portés sur les franges du canal.

Vers cinq heures, un des contrebandiers, marchant en éclaireur, passe sur le chemin avec une jardinière vide. Pendant que cette jardinière était arrêtée par les employés, une autre jardinière, attelée d'un cheval et chargée d'un fût d'alcool, passe sur le chemin. Un encombrement était inévitable, vu que deux véhicules ne peuvent passer de front sur les bords du canal.

Sommé par trois fois de s'arrêter par un des gendarmes, le contrebandier continue à fouetter son cheval. Après une dernière sommation, le gendarme fait feu avec un revolver sur le cheval. L'animal atteint en plein cœur, tombe foudroyé.

Le contrebandier, qui est, dit-on, un habile nageur, n'a d'autre issue que le canal. Il saute à bas de sa jardinière, mais il tombe et se casse une cuisse.

Les attelages et 500 litres d'alcool ont été saisis. Le blessé a été transporté à son domicile, à Toulouse.

Le vignoble français.

Depuis le commencement du siècle, nous avons planté en France plus d'un million d'hectares de vignes. Le vignoble comptait 1,567,700 hectares au moment où la Révolution commença; en 1808, il n'en occupait encore que 1,613,939. Dans les vingt-cinq dernières années, les plantations n'ont cessé de prendre du développement. Elles étaient restées stationnaires et avaient même rétrogradé durant les dix années précédentes qu'avait affligées le fléau de l'oidium dont nous ne devons pas oublier les ravages lorsque nous sommes tentés de croire que le phylloxera est aujourd'hui un mal sans remède.

En 1870, avant nos pertes de territoire dans l'Est, nous en étions arrivés à posséder près de 2,650,000 hectares de vignes. Malgré ces pertes et celles que le phylloxera nous a causées depuis, nous en possédions encore 2,295,989 hectares l'année dernière.

Les résultats de la vendange de 1878 sont aujourd'hui connus, tels que l'administration se les procure annuellement par les informations des agents des contributions indirectes. Le rendement aura été de 48,720,553 hectolitres. En voici le détail par département :

Département	Hectolitres.	Loire (Hte-)	Hectolitres.
Ain	427,518	Loire-Infér.	60,703
Aisne	126,281	Loiret	1,667,001
Allier	280,942	Lot	872,252
Alpes (B-)	62,374	Lot-et-Gar.	318,372
Alpes (Htes)	80,171	Lozère	670,400
Alpes Mar.	53,532	Maine-et-L.	8,643
Ardèche	123,561	Marne	514,367
Ardennes	39,101	Marne (H-)	540,843
Ariège	102,168	Mayenne	1,032,322
Aube	1,149,481	Meurthe-M.	631
Aude	2,420,855	Meuse	1,211,219
Aveyron	386,061	Morbihan	649,397
B.-du-Rhône	44,645	Nièvre	16,675
Cantal	6,939	Oise	321,835
Charente	2,054,510	Puy-de-D.	6,409
Char.-Infér.	4,631,751	Pyrénées (B.)	1,171,126
Cher	406,397	Pyrénées (H.)	196,588
Corrèze	160,113	Pyr.-Orient.	192,392
Côte-d'Or	1,551,668	Rhône	991,820
Creuse	30	Rhône (Hte-)	1,063,948
Dordogne	675,100	Saône (Hte-)	623,747
Doubs	306,162	Saône-et-L.	1,435,809
Drôme	101,191	Sarthe	72,280
Eure	13,118	Savoie	145,846
Eure-et-Loir	47,613	Savoie (Hte)	140,690
Gard	124,741	Seine	29,785
Garonne (H-)	712,244	S.-et-Marne	336,814
Gers	1,180,955	S.-et-Oise	258,362
Gironde	2,210,414	Sèvres (D-)	434,725
Hérault	4,094,199	Tarn	702,451
Ile-et-Vill.	721	Tarn-et-Gar.	455,240
Indre	412,778	Var	480,656
Indre-et-Loi.	4,279,035	Vaucluse	46,530
Isère	325,269	Vendée	505,434
Jura	526,640	Vienne	1,505,048
Landes	386,844	Vienne (Hte)	17,840
Loir-et-Cher	1,402,368	Vosges	269,150
Loire	304,256	Yonne	1,843,050

Quelques-uns de ces départements, comme on le voit, ne produisent que des quantités insignifiantes de vin; mais il n'y a, en somme, que neuf départements en France où l'on n'en récolte pas: le Calvados, les Côtes-du-Nord, le Finistère, la Manche, le Nord, l'Orne, le Pas-de-Calais, la Seine-Inférieure et la Somme. La statistique du ministère des finances laisse de côté le territoire de Belfort et la Corse.

Une récolte totale de 48,720,553 hectolitres et d'au moins 49 millions d'hectolitres en comptant la Corse, n'est plus maintenant une bonne récolte; ce n'est pas même une récolte moyenne, puisque, l'une dans l'autre, chacune des dix années précédentes avait produit 56,813,963 hectolitres de vins, et depuis 1868, il n'y a que l'année 1873 qui soit restée au-dessous du chiffre de 1878. Cette année-là, les gelées tardives avaient réduit le rendement à 35,715,619 hectolitres. Néanmoins, l'hectare a encore donné 21 hectolitres, quantité qui dépasse la moyenne des années 1857 à 1867. Nous ne parlons pas des cinq ou six années antérieures à 1857, où la récolte ne fut guère que de 10 hectolitres à l'hectare. Quand au rendement moyen des années dont la série commence en 1808 et finit en 1851, il était de 16 hectolitres, et l'on a des raisons de croire que c'était aussi le rendement ordinaire de nos vignes au siècle dernier.

La valeur de l'hectolitre s'étant peu à peu élevée, sur place, de 25 ou 26 fr. à 48, 49 et même 50 fr. depuis que les chemins de fer ont fait circuler les produits et que la consommation s'est généralisée, il n'en faut pas moins considérer la récolte de 1878, avec son déficit de 8 millions d'hectolitres sur une année moyenne, comme donnant une perte de près de 400 millions de francs. Toutefois, les impôts qui reposent sur les boissons, et les profits que le commerce retire de ses placements de vins à l'étranger ne seront pas atteints aussi gravement que ce déficit le pourrait faire croire, parce que, dans les années où la récolte n'est pas bonne, c'est surtout la consommation locale, en franchise de droits, qui se resserre. Le commerce prélève toujours à peu près les mêmes quantités quand le vin a les qualités nécessaires pour qu'il puisse circuler, et en cas de besoin il puise dans les réserves des années précédentes. D'autres boissons combleront les vides dans les pays où le vin n'est pas la boisson ordinaire et dominante. L'importation des vins étrangers vient d'ailleurs accroître les quantités disponibles.

Mais si la récolte de 1878 dans son ensemble n'est pas de nature à inspirer des craintes pour le produit de l'impôt sur les boissons dans le cours de l'année 1879. Il est des départements qui auront fait des pertes sensibles. La diminution d'une année sur l'autre est en effet de 747,599 hectolitres pour l'Aube, de 1,513,914 hectolitres pour la Charente, de 486,084 pour la Dordogne, de 747,679 pour le Gers, de 1,300,980 pour la Gironde, de 2,747,958 pour l'Hérault, de 354,500 pour l'Isère, de 449,500 pour le Lot-et-Garonne, de 294,972 pour le Maine-et-Loire, de 411,430 pour les Pyrénées-Orientales. En revanche, l'Aube gagne 644,432 hectolitres sur 1877; la Côte-d'Or, 361,243; la Loire-Inférieure, 991,972; la Haute-Marne, 394,101; la Meurthe-et-Moselle, 418,983; la Meuse, 289,886; la Haute-Saône, 217,953, et l'Yonne, 794,680 hectolitres. Généralement, la région de l'Est n'a pas eu à se plaindre. Vingt-cinq départements gagnent ensemble 4,250,458 hectolitres. Les autres en perdent 11,935,268: d'où une perte définitive de 7,684,810 hectolitres sur 1877, qui était le type d'une de nos nouvelles moyennes.

La qualité des vins récoltés atténue les déficits pour les départements qui vendent leurs vins. Dans quelques pays, la récolte de 1878, tout en étant moindre que celle de 1876, reste cependant au-dessus du rendement moyen: par exemple, dans l'Aude, qui perd 747,599 hectolitres, mais qui en récolte encore un peu plus que sa moyenne décennale, et dans le Loir-et-Cher qui perd 223,108 hectolitres sur 1877, mais qui a récolté 550,000 hectolitres de plus que sa part habituelle. Mais la Charente perd 1 million 500,000 hectolitres sur sa moyenne comme l'année dernière, et l'Hérault, qui subit

le déficit le plus considérable, se trouve maintenant de près de 6 millions d'hectolitres au-dessous de ce qu'il était parvenu à produire. Là où la terre était restée dans les mêmes mains, les anciens bénéficiaires ont été si grands, que la perte est supportable; mais les nouveaux propriétaires sont dans de pénibles embarras.

Pour la chronique locale, A. Layton

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot).

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 20 janvier.

Présidence de M. Jules Grévy.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

La Chambre discute l'interpellation de M. Sénard sur les déclarations contenues dans le programme ministériel lu à la Chambre des députés le 16 janvier.

M. Sénard développe son interpellation et demande si le ministère ne peut pas déclarer qu'il s'associera au désir de la majorité qui voudrait qu'on ne maintint que les fonctionnaires disposés à servir la République.

M. Dufaure déclare que les élections du 5 janvier ont donné au gouvernement une plus grande force pour exiger des fonctionnaires un esprit vraiment républicain. Le gouvernement, dit le ministre, entend exiger que les fonctionnaires se pénètrent de ce résultat dans leurs paroles et dans leurs actes.

M. Dufaure indique ensuite le nombre des fonctionnaires qui ont été destitués ou déplacés depuis que le cabinet actuel est au pouvoir. « On n'a jamais dit, ajoute le président du conseil, que l'œuvre était terminée. » M. Dufaure déclare en outre que personne plus que lui n'est attaché à la République. Il dit qu'il espère que l'épreuve de 1880 se passera aussi heureusement que celle du 5 janvier et que nul n'applaudira plus que lui. (Applaudissements).

M. Madier de Montjan répond à M. Dufaure: La pensée des électeurs du 5 janvier, dit-il, a été de donner à la République ses franchises condées.

Il était donc nécessaire que le cabinet du 14 décembre nous apportât un programme. Mais ce programme aurait dû être l'initiateur d'une politique vraiment nouvelle.

Le cabinet aurait dû se transformer. Il n'avait qu'à aller au-devant des vœux du pays.

Ce n'est pas la persécution, messieurs les ministres, que vous demandez le pays et que nous vous demandons: c'est la justice!

Le pays demande que le pouvoir soit aux mains d'un homme redoutable aux conspirations.

La séance continue.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, 21 janvier, 2 h. soir.

Hier soir, l'ordre du jour pur et simple proposé par M. Floquet a été repoussé par 200 voix contre 135.

Ensuite un vote de confiance en faveur du Cabinet a été adopté par 208 voix contre 116.

L'ordre du jour motivé et accepté par le Gouvernement est ainsi conçu:

« La Chambre des députés, confiante dans les déclarations du Gouvernement, et convaincue que le Cabinet, désormais en possession de sa pleine liberté d'action, n'hésitera pas, après le grand acte national du 5 Janvier, à donner à la majorité républicaine les satisfactions légitimes qu'elle réclame depuis longtemps au nom du Pays, notamment en ce qui concerne le personnel administratif et judiciaire, passe à l'ordre du jour. »

Versailles, 21 janv. 3 h., soir.

Le discours de M. Dufaure a entraîné la majorité des républicains.

Les bonapartistes et les légitimistes se sont abstenus.

M. Gambetta a voté l'ordre du jour pur et simple; il s'est abstenu ensuite.

Le *Journal des Débats* dit que le discours de M. Dufaure devrait être affiché dans toutes les communes de la République française.

On ne considère le vote d'hier que comme un nouveau crédit accordé au ministère, qui sera perdu bientôt si les remaniements dans le personnel sont insuffisants.

Le *Siècle* et le *XIX^e Siècle* sont satisfaits; mais les journaux avancés, le *Rappel*, l'*Evènement* et autres regrettent le maintien du Cabinet.

Bourse de Paris

Cours du 21 Janvier.

Rente 3 p. %	77.15
— 3 p. % amortissable	79.75
— 4 1/2 p. %	109.00
— 5 p. %	113.70

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 20 janv.	CLOTURE précédent
Banque de France	3.060	3.050
Crédit foncier	772 50	775 75
Orléans-Actions	1.170	1.182 50
Orléans-Obligations	360	360
Suez	712 50	714 25
Italien 5 %	74 15	74

SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE DIÉLETTE

Près de CHERBOURG (Manche)
CAPITAL-ACTIONS 3,000,000 DE FRANCS

ÉMISSION

DE
1,500 Obligations de 400 francs 6 0/0
Remboursables en 45 années, à partir du 31 déc. 1880.
INTÉRÊTS 24 FRANCS PAR AN
payables par semestre les 1^{er} Juillet et 1^{er} Janvier.
Le premier coupon et payable le 1^{er} Juillet prochain.
La société de Diélette n'ayant contracté aucune dette antérieure, ses obligations sont donc garanties par tout l'actif social. La masse de minerai de fer des mines de Diélette est évaluée à 96 millions de tonnes.

PRIX D'ÉMISSION: 385 francs

payables comme suit :

- 50 francs en souscrivant ;
- 35 » à la répartition ;
- 100 » le 1^{er} mars 1879 ;
- 100 » le 1^{er} Avril 1879 ;
- 100 » le 1^{er} Mai 1879 ;

385 francs.

Les Obligations libérées à la répartition seront délivrées à 382 fr. 50, ce qui représente un revenu de 6/14 0/0 sans compter la prime d'amortissement.

Les titres définitifs seront immédiatement délivrés.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Les lundi 27 et mardi 28 Janvier 1879.
A Paris; Au siège social, 51, rue de Provence; à la caisse Vivienne, 45, rue Vivienne.

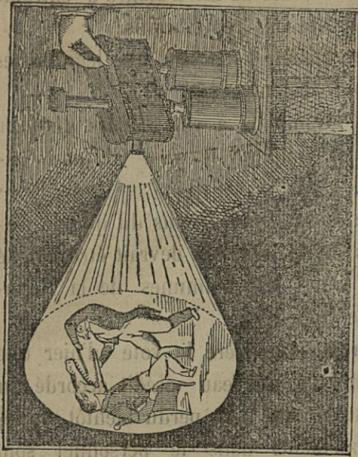
Adresser les fonds, mandats, chèques coupons ou valeurs de Bourse au Directeur de la Caisse Vivienne, 45, rue Vivienne, à Paris.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

PAPIER LARDY

déplace le mal en attirant le sang vers la peau. — Souverain dans les rhumes aigus ou chroniques, bronchites, catarrhes, asthme, irritations de la poitrine ou de la gorge, ainsi que dans les douleurs, sciaticque, lumbago, etc. 1 fr. 50 la boîte.

SPLENDIDES ÉTRENNES
Le Lampadorama



Le Lampadorama est une nouvelle Lanterne magique qui n'a plus besoin des anciennes bandes de verre, si lourdes et si cassantes, si mal dessinées, si mal peintes et cependant si coûteuses. — Le Lampadorama se sert, au contraire, de toutes sortes d'images, gravures, dessins, noirs ou coloriés. Il peut amuser pendant les soirées de nombreux spectateurs de tout âge, avec des images d'Épinal, des gravures de livres ou de journaux illustrés; avec ces charmantes lithographies en couleur, si répandues aujourd'hui, et qui y forment de délicieux pastels; avec des images de sainteté, dont les ors et les dentelles s'y projettent avec un éclat extraordinaire; avec des cartes photographiques, qui donnent des portraits de grandeur naturelle qu'on peut immédiatement dessiner; enfin avec des fleurs, des bijoux, des insectes des statuettes, des poupées, etc., etc.

Prix : 20 fr.

Adresser les demandes au bureau du Journal du Lot.

Depuis quelque temps, nous avons cru devoir appeler l'attention des malades sur les remarquables propriétés des *Capsules de Goudron de Guyot* dans les cas de rhume, bronchite, catarrhe, phthisie, ou autres affections des bronches et des poumons. Une chose nous a frappé, c'est que la plupart des personnes venant à notre pharmacie, pour nous demander ce produit, n'ont pas retenu le nom du médicament et le désignent sous le nom de pilules, globules et même pastilles. Lorsqu'on s'adresse directement à notre maison, il nous est facile de rectifier la mémoire de l'acheteur, mais il peut n'en pas être ainsi lorsqu'on se présente dans une autre pharmacie, et cela peut prêter à de fâcheuses confusions.

Nous prions donc les acheteurs de vouloir bien remarquer et se rappeler le nom du médicament: *Capsules de Goudron Guyot*. De plus, pour éviter toute erreur, on verra bien se souvenir que notre signature GUYOT est imprimée en trois couleurs sur l'étiquette de chaque flacon.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès
400,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE du BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit; bonne digestion et sommeil rafraîchissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; aigreurs, congestions, inflamma-

tion des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans tout guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalscière. — N° 49, 871: M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatuosités, spasmes, et nausées. — N° 46, 270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744; le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49, 522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte: 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Le Biscuits de Revalscière enlève toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même de la bière. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalscière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boi-

tes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinet, pharmacien,

AUDOUARD,

Ex-professeur de Prothèse et de Chirurgie Dentaire, à Paris,

Chirurgien-Dentiste du Lycée de Cahors.

Sera du 1^{er} au 5 de chaque mois, Boulevard Sud, Maison CARAYON, à Cahors.

Dents et Dentiers récemment perfectionnés, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les Dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis 10 ans).

Guérison des maladies des Dents et des Gencives.

Traitement spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, suppression du tartre, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire pratiquées d'après le système américain.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Samedis

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO : Informations financières, Articles d'actualités, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements sur les valeurs, Assemblées, Listes de tous les tirages, Prix exact des coupons, Cours des valeurs.

2 Francs PAR AN

PARIS, 45, rue Vivienne, 45, PARIS UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

Livret des familles.

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le *Livret de Famille* à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

J. LARRIVE

5, rue de la Liberté, près de la Cathédrale, à Cahors, (Lot)

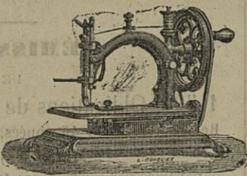
MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE.

Machines à Coudre de tous systèmes :

Elias Howe, Singer, Berthier, Godwin, Hurlu et Hautin.

Accessoires, pièces de rechange et fournitures. Coupe-boutonniers.

Tapis de table brochés soie, Drapés, Algériens, Tapis d'appartements et passages. Carpettes et Descendes de lits, Moquette et haute laine. Chemises crotte, blanche et couleur. Caleçons et Gilets flanelle de santé.



Galoches et chaussures d'hiver. Couverture de voyages françaises et anglaises. Chapelières, malles fines et ordinaires. Chancelières, Valises, étuis à chapeaux. Couvre-pieds, Indiennes meuble, toiles, Nappes, Serviettes calicots. Mouchoirs de poche, fil blanc et couleur.

SEMEILLES HYGIÉNIQUES contre le froid des pieds. — Prix : 1 fr.

MACHINES A COUDRE, POUR ÉTRENNES :

La petite Silencieuse.....	40 fr.	L'Abeille.....	150 fr.
La Merveilleuse.....	50	La machine-Bijou.....	170
La Nec-plus-ultra.....	90	La véritable Silencieuse..	225
La Productive.....	90	L'Active.....	225



MACHINES

SYSTEME ELIAS HOWE :

N° 1, 200 f. N° 2, 225 f. N° 3, 250 f.



FONDS DE COMMERCE

A CÉDER DE SUITE.

Lingerie, Bonneterie, Ganterie, Mercerie, fine Parfumerie.

Liquidation pour cause de cessation de commerce.

Grande réduction sur les prix.

S'adresser AUX TROIS SŒURS

M^{lles} SOULIÉ, galerie de Fontenille, à Cahors.

12^e année
LE MONITEUR
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Paraît tous les Dimanches en grand format de 16 pages
RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO : Bulletin politique, — Bulletin financier. Revue de toutes les valeurs de la Bourse, Recettes de ch. de fer. PAR Correspondance étrangère. AN Coupons échus, appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Bulletin agricole. Liste des tirages. Vérifications des n^{os} sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE
Manuel des Capitalistes
4 fort vol. de 430 pages in-8^o
Ouvrage le plus complet qui ait été fait jusqu'à ce jour, contenant l'histoire de toutes les valeurs.

Paris — 7, rue Lafayette — Paris
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

PAPIER WLINSI

Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompt. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, gripes, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples: une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fls : 1,50. Se défier des contrefaçons.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesse d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Cahors, chez M. Vinet, pharmacien

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
MARQUE LE VÉRITABLE NCM

TIRAGES DE FEVRIER 1879

Garantie contre le risque de remboursement au pair

Obligations amorties	Cotées env.	à Seront remb. à	Perte p. le port ^r	Prix de la gar ^{tie} .
Ville de Paris 1855-60	520 »	498 50	21 50	80 c. p. titre
Ville de Paris 1876	518 »	498 95	19 05	» 05 —
Ville de Dunkerque 1876	1020 »	999 58	20 15	» 105 —

La Banque parisienne, 7, rue Chauchat, Paris,

Bureau auxiliaire A, 41, rue de Rennes, S'oblige à rembourser, au cours moyens du jour du tirage, les titres amortis ou à les remplacer au gré du porteur, par des obligations de même nature non-amorties.

Le porteur d'obligations n'a qu'à déclarer ses numéros en versant ou en envoyant le montant de la garantie.

Par correspondance joindre un timbre pour la réponse.

Lire dans le Capitaliste du 25 Décembre la Notice détaillée.

BUFFANT

M^e TAPISSIER, RUE DE LA PRÉFECTURE, A CAHORS.

M

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de transférer mon Magasin rue de la Préfecture, ancienne maison Calvet. Comme par le passé, ma Clientèle trouvera chez moi un grand assortiment de Papiers peints, Drapeaux avec frange et hampe dorées, inscriptions demandées.

Toilettes anglaises, Tables de salon, Tables à ouvrage. Sommiers élastiques très bien conditionnés, avec ressorts de première qualité, acérés.

Franges coton en tout genre, Passementerie laine et soie, Embrasses de toute façon.

Ciels de lit, Bâtons noyer, acajou, et tout autre bois; Paters, Toiles cirées.

Fauteuils, Chaises, Canapés en tout genre.

Prie-Dieu, Chauffeuses, etc., etc.

Garnitures de lit et de croisées dans tous les styles.

Papiers peints depuis 0 fr. 35c. le rouleau; Papier satiné à 0 fr. 95 c. Papier doré 1 fr. 50.

Bordure depuis 1 fr. les 32 mètres jusqu'à 4 fr.; dorée, 5 fr. les 32 mètres jusqu'à 10 francs.

Le tout à des Prix modérés.

AUX ASTHMATIQUES

16 ans de succès et des cures si nombreuses, qu'elles ne se comptent plus, prouvent que le traitement de M. AUBREE, médecin-pharmacien à Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), est sans rival contre l'asthme, la toux, l'oppression, la bronchite, le catarrhe, il est à la portée de tous. — Consultations par correspondance. — Renseignements gratuits.

PHOSPHATE DE FER

de LERAS, Pharmacien, docteur ès-Sciences.

Le fer fait partie intégrante du sang. Lorsqu'il vient à disparaître, il y a dépérissement; le visage devient pâle, l'appétit disparaît et le sang perd sa couleur vermeille naturelle.

Les pilules, poudres, dragées à base de fer, employées pour le reconstituer, ont le grand inconvénient de contenir le fer à l'état insoluble, de donner du fer à dissoudre à un estomac déjà malade, de provoquer de la constipation et souvent de noircir les dents. Le Phosphate de fer soluble de Leras n'a aucun de ces inconvénients: c'est un liquide clair, limpide, sans goût ni saveur, qui, outre le fer, contient l'élément phosphaté, principe régénérateur des os. Il produit des effets merveilleux dans tous les cas où il y a appauvrissement du sang, guérit les pâles couleurs, les crampes et tiraillements d'estomac, facilite le développement des jeunes filles, régularise le travail de la menstruation fait disparaître la leucorrhée.

Dépôt dans les principales Pharmacies.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Un Journal quotidien
Pour QUATRE FRANCS par an

Chaque jour, sauf le dimanche, le COURRIER FINANCIER publie: Un bulletin financier quotidien; revue quotidienne des valeurs cotées et non cotées; renseignements puisés aux meilleures sources; petite correspondance quotidienne; les tirages; une cote des valeurs au parquet et en banque, etc. Adresser QUATRE FRANCS au Directeur du Courrier Financier, rue Richelieu, 85, à Paris.